

Délinquants âgés de 65 ans et plus dans le système correctionnel fédéral du Canada pendant la pandémie

La population de délinquants âgés de 65 ans et plus dans les établissements fédéraux et sous surveillance dans la collectivité a continué de croître pendant la pandémie.

Pourquoi nous avons effectué cette étude

Au cours de la pandémie de COVID-19, le Service correctionnel du Canada (SCC) a enregistré une baisse sans précédent (de 1 392 ou de 10,1 %) de la population de détenus sous responsabilité fédérale, qui est passée de 13 720 à la fin de 2019-2020 à **12 328** en 2021-2022. De même, on a observé une importante baisse (de 903 ou de 9,6%) de la population de délinquants sous surveillance dans la collectivité, qui est passée de 9 382 à la fin de 2019-2020 à **8 479** en 2021-2022. Une étude précédente¹ avait révélé une augmentation substantielle du nombre de personnes âgées (65 ans et plus) dans les établissements fédéraux (soit une hausse de 530 ou de 41,4 %) et sous surveillance dans la collectivité (soit une hausse de 372 ou de 50,3 %) avant la pandémie, de 2012-2013 à 2017-2018. Le fait de comprendre si cette tendance s'est maintenue pendant la pandémie peut faciliter l'affectation de ressources aux programmes et aux opérations.

Ce que nous avons fait

Les dénombrements de fin d'exercice antérieurs des délinquants dans les établissements fédéraux ou sous surveillance dans la collectivité sont enregistrés en tant que rapports normalisés dans le Système intégré de rapports-Modernisé (SIR-M) du SCC, tout comme les dénombrements antérieurs des admissions dans un établissement fédéral et des mises en liberté.

Ce que nous avons constaté

Pendant la pandémie jusqu'en 2021-2022, l'augmentation du nombre de délinquants âgés (65 ans et plus) dans les établissements fédéraux (41 ou 5,9 %) et sous surveillance dans la collectivité (159 ou 13,6 %) s'est poursuivie.

Population de délinquants âgés (65 ans et plus) au cours de la période de 2019-2020 à 2021-2022

| Fin de l'exercice | 2018-2019 | 2019-2020 | 2020-2021 | 2021-2022 |
|---|-----------|-----------|-----------|-----------|
| En établissement | 695 | 701 | 672 | 736 |
| Dans la collectivité | 1 168 | 1 245 | 1 307 | 1 327 |
| Total | 1 863 | 1 946 | 1 979 | 2 063 |
| Augmentation Δ | | +83 | +33 | +84 |
| Incarcérations et mises en liberté (ratio) | 37/63 | 36/64 | 34/66 | 36/64 |

Dans l'ensemble, le nombre d'admissions de délinquants âgés dans les établissements fédéraux est passé de **167** en 2018-2019 à **187** en 2021-2022, ce qui représente une augmentation de **20** ou de 12 %. Lorsque l'on ventile cette hausse par type d'admission dans le système correctionnel fédéral, on constate que le nombre de délinquants âgés de 65 ans et plus qui retournent dans un établissement fédéral à la suite de la révocation de leur mise en liberté sous condition est demeuré relativement le même, soit 36 en 2018-2019 et 37 en 2021-2022. Ainsi, la croissance de la population des délinquants âgés découle en partie du plus grand nombre de nouvelles admissions dans un établissement fédéral en vertu d'un

mandat de dépôt, lequel est passé de 126 en 2018-2019 à 149 en 2021-2022, ce qui représente une hausse de 23 ou de 18 %. Par ailleurs, le nombre de mises en liberté de délinquants âgés (65 ans et plus) semble avoir diminué, passant de **243** en 2018-2019 à **211** en 2021-2022, ce qui représente une baisse de 32 ou de 13,2 %. De nouveau, après avoir ventilé le nombre total de mises en liberté par type, on remarque une augmentation constante du nombre de mises en semi-liberté, qui est passé de **120** en 2018-2019 à **158** en 2020-2021, pour ensuite chuter à **104** en 2021-2022.

Les admissions de délinquants âgés ont diminué au cours de la première année de la pandémie (2020-2021), et une hausse initiale des mises en liberté anticipées dans le cadre d'une semi-liberté a été constatée; toutefois, une baisse considérable a eu lieu au cours de la deuxième année (2021-2022). Cette rupture de tendance peut être un reliquat de l'examen des cas entrepris par le SCC au début de la pandémie en vue de cibler les délinquants âgés de 65 ans et plus qui étaient admissibles à la mise en liberté et considérés comme étant de bons candidats à une mise en liberté discrétionnaire par la Commission des libérations conditionnelles du Canada.

Fluctuations démographiques de la population à l'échelle nationale de 2019-2020 à 2021-2022

| Exercice | Nombre total d'admissions | Nombre d'admissions chez les 65 ans et plus | Nombre total de mises en liberté | Nombre de mises en liberté chez les 65 ans et plus |
|-----------|---------------------------|---|----------------------------------|--|
| 2018-2019 | 7 333 | 167 | 7 269 | 243 |
| 2019-2020 | 6 998 | 177 | 7 245 | 250 |
| 2020-2021 | 5 279 | 128 | 6 725 | 266 |
| 2021-2022 | 6 268 | 187 | 6 607 | 211 |

Ce que cela signifie

Bien que la population de délinquants âgés sous responsabilité fédérale ait continué d'augmenter pendant la pandémie, il semble qu'un plus grand nombre de délinquants âgés de 65 ans et plus aient été libérés plus tôt au cours de leur peine et gérés en toute sécurité dans la collectivité. Les efforts collectifs consacrés à la préparation efficace et à la surveillance efficace des cas ont mené à une tendance durable de libération annuelle d'un plus grand nombre de délinquants âgés par rapport au nombre de ceux qui sont admis dans un établissement fédéral.

Pour obtenir de plus amples renseignements

Vous pouvez joindre la [Direction de la recherche](#) par courriel.

Vous pouvez également consulter la page des [Publications de recherche](#) pour obtenir une liste complète des rapports et des sommaires de recherche.

Préparé par : Larry Motiuk et Luc Bisson

¹ RIB-19-07 - Délinquants âgés de 65 ans et plus dans le système correctionnel fédéral du Canada (2019)